



★ ARTICLE 3 ★

LE CORPS EST LIBRE PEAUX VISIBLES ET PUDEURS SOUVERAINES



BIENVENUE DANS UN ESPACE OÙ L'ON
DANSE, TRANSPIRE, PLEURE, RIT, SE
MAQUILLE, SE COSTUME OU PAS...

ICI, LES CORPS SONT DES PARTENAIRES DE JEU.

- CERTAINS SONT RÉSERVÉS, ENROULÉS DANS TROIS COUCHES DE COTON.
- D'AUTRES SONT LYRIQUES, TORSSES AU VENT, ET SE PRENNENT POUR VÉNUS DANS UN RAYON DE LUNE.
- CERTAINS SE MAQUILLENT LE VISAGE, D'AUTRES LES PIEDS.

CE QUI EST DEMANDÉ ? - RIEN.

CE QUI EST PERMIS ? - TOUT CE QUI
VIENT DU CŒUR ET DU RESPECT.

OUI, TU PEUX GARDER TON COL ROULÉ INTÉGRAL.
OUI, TU PEUX DANSER SEINS NUS SI TON CORPS LE
RÉCLAME.

A PROPOS DE LA NUDITÉ !



ARTICLE 3



MAIS **NON**, TU N'AS PAS À CACHER TON CORPS POUR
RASSURER QUELQU'UN D'AUTRE.

ET **NON**, TU N'AS PAS À EXHIBER QUOI QUE CE SOIT
POUR PROUVER TA LIBERTÉ.

CE QUE L'ON DEMANDE ICI, C'EST LE RESPECT
MUTUEL DES ZONES SENSIBLES :

TU ES GÊNÉE ? REGARDE AILLEURS, ÉCOUTE TON
RYTHME.

TU ES À L'AISE ? SOIS À L'AISE SANS MILITER.

TU ES EN TRANSE CHAMANIQUE ? NE CONFONDS PAS
LE PLATEAU AVEC UNE CÉRÉMONIE PAÏENNE DE
FÉCONDITÉ.

ET SURTOUT...

PENDANT LES HEURES DE DANSE OÙ LES
CLOWN-ES CIRCULENT COMME DES
LUCIOLES HALLUCINÉES, PERSONNE N'EST
LÀ POUR REGARDER L'AUTRE : CHACUN·E EST
PLONGÉ·E DANS SON PROPRE MONDE.
ALORS, VIVE LA LIBERTÉ DU CORPS — MAIS
PAS AU DÉTRIMENT DE L'ÉCOUTE.

LA RÈGLE D'OR ?

> LA LIBERTÉ DU CORPS PRIME SUR LA
CENSURE PAR GÊNE.

